

Parachat Tsav – 12 Nissan 5773

Entrée 18h48 – Sortie 19h56

Chabbat HaGadol

« Et Ezra bénit D.ieu l'Eternel, le Grand » (Néhémie 8 ; 6) (יברך עזרא את ה' האלוקים הגדול (נחמיה ח', ו'))

Le **Chabbat** qui précède la fête de **Pessa'h** se nomme communément **Chabbat HaGadol** (en français, le Grand **Chabbat**). Mais quelle est la particularité d'un « grand **Chabbat** » et en quoi ce **Chabbat** est plus grand que les autres ?

Le traité **Yoma (69b)** rapporte au sujet du verset cité plus haut : Qu'est ce que veut dire *grand* ? S'ensuit alors une discussion envers **Rav Yossef** au nom de **Rav** et **Rav Guidal**. Le premier explique que **D.ieu** est grand de par Son **Nom Explicite**. Le second, cependant, argumente en disant que **Ezra** a prononcé les paroles que nous disons dans la prière, juste avant la **Shira**, dans le **Vayévaré'h David** : « Béni soit l'Eternel, **D.ieu d'Israel**, depuis le monde et jusqu'au monde » ברוך ה' אלוקי ישראל-ל מן העולם ועד העולם.

Le **Talmud** rajoute aussi que le mot grand a été donné car le Peuple Juif, si l'on peut dire, contribue à faire grandir le nom de **D.ieu**. C'est pour cela que notre peuple est aussi appelé *grand*, comme on peut le voir (**Deutéronome 4 ; 7**).

Seulement, le mot *grand* est un comparatif de supériorité. Il est aisé de comprendre que le peuple Juif est grand par rapport à un autre peuple. Mais **H.achem**, par rapport à quoi peut-il être grandi ?

Le point de concordance des **Sages** réside dans le fait que le **Tétragramme** contribue à Sa Grandeur. La particularité du **Tétragramme** est qu'il s'agit du seul nom dévoilé par **H.achem** et non pas une appellation que l'homme donne à **D.ieu**, comme on le voit dans **Exode (6 ; 2)** « Et l'Eternel parla à **Moïse** en lui disant, je suis **D.ieu** » alors que **Adam**, **Avraham** ou 'Hanna appelèrent **H.achem** respectivement *Maitre, Mon Maitre ou l'Eternel Cébaot*.

La différence réside dans la portée de cette grandeur. Le **Nom explicite**, ne pouvait être prononcé qu'au **Temple** par le **Grand Pontife**, le jour de **Kippour**, c'est-à-dire que seul un être, à un moment précis, a le pouvoir de faire grandir **D.ieu**. En revanche, **Rav Guidal** explique que tout un chacun a le pouvoir de faire grandir le nom de **H.achem** à sa manière, à partir du moment où cet individu choisit d'accepter sur lui les lois divines, le nom de **H.achem** est grandi par rapport à son état précédent et passé !

Le **Zohar** explique que le second **Temple** fut créé avec la dimension du monde inférieur, celui dans lequel nous vivons, ainsi que celle du monde supérieur, le monde futur. On comprend alors la bénédiction d'**Ezra**, qui vivait à l'époque du second **Temple**; Béni soit l'Eternel, **D.ieu d'Israel**, depuis le *monde* (inférieur) jusqu'au *monde* (supérieur).

C'est pour cela qu'un individu qui sert **D.ieu** et pense que cela lui suffit n'avance et ne progresse pas. Mais, en revanche, si une personne tend à s'élever vers **H.achem**, elle aspire à une lumière et une grandeur hors du commun, dans laquelle son nom, au niveau inférieur, est grandi, et Son Nom, au niveau supérieur, est grandi. Car cette ardeur à s'élever vient du plus bas du monde inférieur au plus haut du monde supérieur.

En Egypte, les **Bnei Israel** n'avaient pas de **Mitsvot**, c'est pour cela qu'ils n'ont pas tenu à s'élever. Or, le 10 **Nissan**, ils reçoivent le commandement d'attacher un agneau au pied de leur lit. En accomplissant cet ordre avec ardeur, ils ont atteint un niveau pour lequel même ce **Chabbat** a été sanctifié et grandi.

Une question peut être alors posée : Pourquoi **H.achem** avait-il besoin de nous laisser en Egypte pour nous faire voir ses miracles et nous demander d'attacher cet agneau ? Il aurait pu nous faire sortir et ensuite nous montrer ses miracles !

Seulement, pour susciter les miracles, il fallait que le peuple Juif soit encore en esclavage. Pourquoi ? Parce qu'un individu désespéré peut éveiller en lui l'ardeur de s'élever et de se tourner vers son créateur, d'une façon plus vibrante que quelqu'un empêtré dans sa routine quotidienne.

Ces paroles ont été écrites à Varsovie, veille du **Chabbat HaGadol** 1941, par le **Rav du Ghetto de Varsovie, l'Admour de Piacezna**, l'auteur de l'**Esh Kodesh** (Le Feu Sacré). Il s'agit, à ce jour, d'un des plus grands gages de foi de cette période noire, un témoignage vibrant de foi à la veille de **Pessa'h**, la fête de la foi, où les juifs, comme un seul être, attachèrent un agneau, symbole de la divinité égyptienne de l'époque, à la vue des égyptiens, par amour pour D.ieu et plein de foi en ses desseins.

מעלת הלימוד בחברותא

ברכות דף ו. "ומנין לשנים שיושבין ועוסקין בתורה ששכינה עמהם שנאמר אז נדברו יראי ה' איש אל רעהו ויקשב ה' וגו', ומנין שאפילו אחד שיושב ועוסק בתורה ששכינה עמו שנאמר בכל המקום אשר אזכיר את שמי אבוא אליך וברכתיך, וכי מאחר דאפילו חד תרי מבעיא [אם אמרת שבאחד שורה השכינה לא צריך לומר שבשנים גם שורה השכינה], תרי מכתבן מלייהו בספר הזכרונות, חד לא מכתבן מליה בספר הזכרונות", ובמהרש"א שם כתב "תרי מכתבן מלייהו וכו' לפי ששנים מתוך משא ומתן שלהן בד"ת יבואו ברוב על האמת שניתן ליכתב מלייהו בספר זכרונות לפניו ית', אבל האחד אפשר שיבא לטעות בלימודו ולא ניתן ליכתב."

La valeur de l'étude de la Tora à deux, en havrouta.

La **Guemara** dans le traité de **bera'hot (6a)** évoque l'importance et l'intérêt particulier de l'étude de la **Torah** en **havrouta**, en binôme. Comme le verset le dit : "...."אז נדברו יראי ה' איש אל רעהו ויקשב ה' (Alors parlerons les craignants **H.achem** envers leurs prochains, et **H.achem** entendra...). La **Che'hina**, la présence divine, réside ainsi parmi eux. Le **Talmud** ajoute que la sainteté réside aussi auprès d'un homme qui étudie la **Torah** seul, comme il est dit : "בכל מקום אשר אזכיר את שמי אבוא אליך וברכתיך" (Dans tout endroit où l'on proclamera mon nom, Je viendrais à toi et te bénirais). Quelle est donc la particularité de l'étude à deux? Si la **Che'hina** réside aussi auprès d'un homme qui étudie seul, à fortiori quand ils sont deux ! La **Guemara** nous répond : les paroles de **Torah** étudiées en binôme seront inscrites dans « le Livre des Mémoires » ספר הזיכרונות mais pas celles d'une personne qui étudie seul. Le **Maharsha** nous explicite cette étonnante déclaration: en effet, à deux, il est possible de débattre ensemble des sujets abordés, de pousser plus loin le raisonnement critique. Chacun va donner son avis, prendra position et ainsi, ils auront bien plus de probabilité d'aboutir à une conclusion juste, contrairement à une personne qui étudierait seul et qui pourrait plus facilement se tromper, n'ayant personne pour le contredire ou pour confronter son avis. C'est une étude de ce genre qui peut être retranscrite dans le Livre des Mémoires devant **H.achem**. (Par le Rav Yossi Guigui)

שמירת הלשון 12 Nissan -18 Nissan

- **12 Nissan** – Il y a lieu de méditer sur les tournures que nous donnons à nos phrases. En effet, les paroles ou expressions ambiguës sont à éviter, dans la mesure où ces paroles peuvent être interprétées de manière péjorative. Par exemple « Untel est sincère quand il le souhaite », signifie que cette personne n'est pas toujours sincère.
- **13 Nissan** – Il n'y a pas lieu de se soucier de la hala'ha précédente, si l'on ne voulait pas affirmer dans un but péjoratif, si le sens pourrait être interprété autrement que péjoratif et si il y a trois personnes ou plus présentes (ou bien les concernés et leurs proches) au moment de l'affirmation.
- **14 Nissan** – Il sera interdit de colporter contre un juif qui se conduit comme tel. Par contre, envers un individu qui faute intentionnellement, il ne sera pas méprisable d'en examiner les défauts. Bien entendu, cette loi ne s'applique pas envers un juif qui faute par ignorance ou faiblesse.
- **15 Nissan** – Il y a aussi une interdiction des Sages de dire du mal d'un défunt. Il sera aussi interdit de dire du mal de la Terre Sainte, Erets Israel. En règle générale, mieux vaut éviter de se concentrer sur un défaut si la situation ne l'exige pas.
- **16 Nissan** – Quel que soit l'interlocuteur, il sera tout aussi interdit de rapporter du lachone ara. Se concentrer sur les défauts d'autrui est un trait vil et méprisable.
- **17 Nissan** – Médire contribue à faire baisser notre image (qui a été créée à l'image de H.achem). Il n'est pas nécessaire, au moment du repentir, de faire savoir que l'on a médité sur autrui. A moins qu'on lui ait porté un préjudice.
- **18 Nissan** – N'importe quel propos susceptible de causer du tort, de façon directe ou indirecte, sera interdite, même s'il ne s'agit pas d'un contenu diffamatoire.